

Compte rendu de la séance du 20 janvier 2021

Délibérations transmises à la sous préfecture de Villefranche de Rouergue le 22 janvier 2021.

L'an deux mille vingt et un, le 20 janvier, à dix sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLE, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Yves VILLE, Monsieur Daniel LE QUILLIEC, Monsieur Daniel BARENTIN, Monsieur Bruno LACAN, Madame Hélé LAROCHE, Monsieur Arnaud MEUNIER, Mme Stéphanie CHEVALIER, Mme Catherine MILLECAMPS, Mme Cécile DUPONCHELLE, M. Johnny LEBERT, M. Mathieu DUMAS

Absent excusé :

Réprésentés :

Secrétaire de séance : Arnaud MEUNIER

La séance a été publique

La séance est ouverte à 17h30

Ordre du jour:

- Situation comptable budget 2020
- Délibération projet éolien sur la commune
- Acquisition de parcelles communales concernant 3 administrés
- Révision RIFSEEP (régime indemnitaire)
- Site internet communal
- Travaux de voirie 2021
- Demande de subventions auprès de l'état, de la région et du département
- Dossier concernant le PLUI du Grand Figeac
- Questions diverses

- Situation comptable budget 2020

Monsieur le maire expose au conseil municipal l'ensemble de la situation comptable 2020.

- Projet éolien sur la commune de Balaguier d'Olt

Lors du dernier conseil municipal, un projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Balaguier d'Olt avait été présenté par monsieur Royer représentant la société VSB. Suite à cette présentation, il avait été décidé de laisser un temps de réflexion aux élus afin qu'ils puissent se positionner lors du prochain conseil municipal sur un éventuel projet éolien.

Après analyse et discussion, le conseil municipal n'autorise pas :

- la société VSB à réaliser les études techniques et environnementales sur le territoire de la commune.
- la société VSB à engager les démarches foncières auprès des propriétaires et exploitants agricoles concernés
- la société VSB à faire les demandes et déclarations administratives nécessaires au développement du projet : consultations des services de l'état et gestionnaires de servitudes, déclarations préalables à la pose d'un mât de mesures de vent.

Après avoir délibéré, les élus à l'unanimité, s'opposent au projet d'un parc éolien sur la commune de Balaguier d'Olt.

- Acquisition de parcelles communales concernant 3 administrés

Monsieur le Maire fait part aux élus de la venue du géomètre le 11 janvier 2021. Dès réception des découpages des différentes parcelles, l'enquête publique pourra démarrer. Un mois de délai est nécessaire pour l'obtention des plans.

Lors de la prochaine réunion le conseil municipal se prononcera sur le prix des trois parcelles.

- Révision RIFSEEP (Régime indemnitaire)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée délibérante que le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire lié aux Fonctions Sujétions Expertise et Engagement Professionnel. Il est applicable aux cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.

Il est versé mensuellement et est proratisé en fonction du temps de travail.

Mis en place par délibération en date du 13/12/2016, il doit être révisé tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent.

Le RIFSEEP comprend 2 parts :

- L'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui valorise la nature des fonctions des agents et leur expérience professionnelle,
- Le Complément Indiciaire Annuel (CIA), pour récompenser l'engagement professionnel et la manière de servir (le CIA est facultatif).

Le Maire propose de réviser le montant maximal individuel annuel de l'IFSE et propose un montant de 2500€.

A l'unanimité les élus donnent leur accord.

- Site internet communal

Monsieur le maire présente deux devis concernant la création d'un site internet sur la commune.

Après discussion, Arnaud Meunier , Stéphanie Chevalier et Johnny Lebert se proposent pour la mise en place et la gestion du site.

Arnaud Meunier doit passer en mairie pour sa mise en place.

- Travaux de voirie 2021

Rendez-vous vendredi 22 janvier à 14h avec Daniel Barentin, Bruno Lacan, Yves Ville pour une vérification de l'état de la voirie communale afin de décider les travaux à prévoir pour 2021.

- Adressage : dénomination et numérotation des voies communales - demande de subvention à l'Etat et au Département

Monsieur le maire expose au conseil municipal la suite du projet d'adressage concernant l'ensemble de la commune de Balaguier d'Olt.

La dénomination et la numérotation précise des voies sont indispensables pour l'acheminement du courrier comme pour les interventions des secours.

C'est un atout pour la visibilité et l'attractivité ainsi que pour le déploiement efficace du très haut débit.

Après débat et réflexion, les élus à l'unanimité, donnent leur accord pour la réalisation de ce projet et demandent une subvention de l'état (DETR) de 35% et au département de 35%.

Ce projet d'adressage se déroulera durant le premier semestre 2021 : fourniture et pose des différentes plaques et panneaux signalétiques.

- Dossier concernant le PLUI du Grand Figeac

Le dossier a été complété avec l'ensemble des élus, Catherine Millecamps se rendra en mairie pour compléter le dossier.

- Questions diverses

- Samedi 23 janvier à 9h00 rendez-vous à la mairie avec Rémi Garrigou, technicien des parcelles zone humide en présence de Yves Ville, Bruno Lacan, Daniel Le Quilliec, Cécile Duponchelle, Daniel Barentin, Stéphanie Chevalier, Mathieu Dumas, Catherine Millecamps et Arnaud Meunier.

- Mardi 2 février 2021 à 18h30 : Stéphane Bérard, conseiller régional et vice-président du grand Figeac tiendra une réunion à la mairie pour les élus.

- Réunion le vendredi 29 janvier à 16h30 avec la société de pêche de Capdenac en présence de Daniel Barentin, Bruno Lacan, Johnny Lebert

- Monsieur le maire a rendez-vous avec la sous préfète le 4 février pour la subvention de l'adressage

- Monsieur le maire informe les élus d'un dépôt de permis de construire par l'entreprise MGP LACAN. Ce projet de bâtiment permettrait à l'entreprise de diversifier son activité et permettrait l'embauche de 10 personnes.

- Le repas prévu avec les élus et les agents communaux est reporté à une date ultérieure étant donné la situation sanitaire actuelle.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire - Yves VILLE